

Plateforme de valorisation de déchets déclarée en Préfecture

cadre réservé à PASINI / STMI

cadre à compléter obligatoirement

CLIENT PASINI / STMI A FACTURER

Nom - Prénom / Raison Sociale

Adresse

Téléphone

N° SIRET

CLIENT EN COMPTE ☐

CLIENT COMPTANT ☐

TRANSPORTEUR ou INTERMEDIAIRE

Nom - Prénom / Raison Sociale

Adresse

Téléphone

N° SIRET

ORIGINE DECHETS

Le nom et l'adresse du chantier seront renseignés sur le ticket de pesée lors du passage en bascule si différent du client ci-dessus.

LA GARDE

Nature Déchet	Bois	Végétaux	Gravats	DIB	Autres :
Code Déchet	15 01 03 / 17 02 01	20 02 01	17 09 04	15 01 06	
Quantité estimative annuelle					
Apparence					
Odeur					
Périodicité des apports (Nombre estimatif / an)					
Acceptation					
Observations / Réserves / Motif refus :					

HYERES

Nature Déchet	Bois	Végétaux	Gravats	DIB	Autres :
Code Déchet	15 01 03 / 17 02 01	20 02 01	17 09 04	15 01 06	
Quantité estimative annuelle					
Apparence					
Odeur					
Périodicité des apports (Nombre estimatif / an)					
Acceptation					
Observations / Réserves / Motif refus :					

SANARY

Nature Déchet	Bois	Végétaux	Gravats	DIB	Autres :
Code Déchet	15 01 03 / 17 02 01	20 02 01	17 09 04	15 01 06	
Quantité estimative annuelle					
Apparence					
Odeur					
Périodicité des apports (Nombre estimatif / an)					
Acceptation					
Observations / Réserves / Motif refus :					

LE MUY

Nature Déchet	Bois	Végétaux	Gravats	DIB	Autres :
Code Déchet	15 01 03 / 17 02 01	20 02 01	17 09 04	15 01 06	
Quantité estimative annuelle					
Apparence					
Odeur					
Périodicité des apports (Nombre estimatif / an)					
Acceptation					
Observations / Réserves / Motif refus :					

AIX	Nature Déchet	Bois	Végétaux	Gravats	DIB	Autres :																							
	Code Déchet	15 01 03 / 17 02 01	20 02 01	17 09 04	15 01 06																								
	Quantité estimative annuelle																												
	Apparence																												
	Odeur																												
	Périodicité des apports (Nombre estimatif / an)																												
	Acceptation																												
	Observations / Réserves / Motif refus :																												
TOURRETTES	Nature Déchet	Bois	Végétaux	Gravats	DIB	Autres :																							
	Code Déchet	15 01 03 / 17 02 01	20 02 01	17 09 04	15 01 06																								
	Quantité estimative annuelle																												
	Apparence																												
	Odeur																												
	Périodicité des apports (Nombre estimatif / an)																												
	Acceptation																												
	Observations / Réserves / Motif refus :																												
COGOLIN	Nature Déchet	Bois	Végétaux	Gravats	DIB	Autres :																							
	Code Déchet	15 01 03 / 17 02 01	20 02 01	17 09 04	15 01 06																								
	Quantité estimative annuelle																												
	Apparence																												
	Odeur																												
	Périodicité des apports (Nombre estimatif / an)																												
	Acceptation																												
	Observations / Réserves / Motif refus :																												
STE MAXIME	Nature Déchet	Bois	Végétaux	Gravats	DIB	Autres :																							
	Code Déchet	15 01 03 / 17 02 01	20 02 01	17 09 04	15 01 06																								
	Quantité estimative annuelle																												
	Apparence																												
	Odeur																												
	Périodicité des apports (Nombre estimatif / an)																												
	Acceptation																												
	Observations / Réserves / Motif refus :																												
Je certifie connaître mon engagement de responsabilité au titre du Code de l'environnement. Je certifie l'exactitude des renseignements fournis et m'engage auprès de la société PASINI / STMI et dans le cadre de la législation des déchets en vigueur : * A signaler par écrit toute modification des informations données sur la caractérisation des déchets admissibles, * A fournir toutes les informations nécessaires pour caractériser la nature et l'origine des déchets admis sur les sites de la société PASINI / STMI, * A ce que les déchets livrés à la plateforme ne contiennent aucun déchet dangereux (amiante, médicaments, fusée de bateau,...), ne soient ni dilués, ni mélangés dans le but de satisfaire aux conditions d'admission des déchets et soient conformes aux critères visés à l'annexe II de l'arrêté du 12 décembre 2014 ci-jointe. L'exploitant est en droit de refuser tout ou partie du chargement ne figurant pas sur l'information préalable correspondante et/ou ne remplissant pas les conditions d'admissions dont celles définies par l'arrêté Ministériel du 12/12/2014. <table><tr><td colspan="2">DATE ET SIGNATURE CLIENT</td><td colspan="2">DATE ET SIGNATURE PASINI / STMI</td></tr><tr><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr></table> LISTE DES DECHETS INTERDITS SUR LA PLATEFORME <table><tr><td colspan="3">Déchets DANGEREUX (code de l'environnement / Article R 541-7 à 11 et Annexes I et II / Article 2 de l'AM du 12/12/2014)</td></tr><tr><td>Déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI)</td><td>Pneumatiques</td><td>Matières non refroidies</td></tr><tr><td>Déchets DANGEREUX des ménages collectés séparément (DMS)</td><td>Déchets avec plus de 50mg/kg de PCB</td><td>Déchets radioactifs</td></tr><tr><td>Déchets liquides ou siccité < 30%</td><td>Déchets amiantés ou susceptibles de contenir de l'amiante</td><td></td></tr><tr><td>Déchets explosifs, corrosifs, comburants, facilement inflammable ou inflammable</td><td colspan="2">Autres déchets ne figurant pas dans la liste des déchets acceptés figurant en annexe</td></tr></table>							DATE ET SIGNATURE CLIENT		DATE ET SIGNATURE PASINI / STMI						Déchets DANGEREUX (code de l'environnement / Article R 541-7 à 11 et Annexes I et II / Article 2 de l'AM du 12/12/2014)			Déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI)	Pneumatiques	Matières non refroidies	Déchets DANGEREUX des ménages collectés séparément (DMS)	Déchets avec plus de 50mg/kg de PCB	Déchets radioactifs	Déchets liquides ou siccité < 30%	Déchets amiantés ou susceptibles de contenir de l'amiante		Déchets explosifs, corrosifs, comburants, facilement inflammable ou inflammable	Autres déchets ne figurant pas dans la liste des déchets acceptés figurant en annexe	
DATE ET SIGNATURE CLIENT		DATE ET SIGNATURE PASINI / STMI																											
Déchets DANGEREUX (code de l'environnement / Article R 541-7 à 11 et Annexes I et II / Article 2 de l'AM du 12/12/2014)																													
Déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI)	Pneumatiques	Matières non refroidies																											
Déchets DANGEREUX des ménages collectés séparément (DMS)	Déchets avec plus de 50mg/kg de PCB	Déchets radioactifs																											
Déchets liquides ou siccité < 30%	Déchets amiantés ou susceptibles de contenir de l'amiante																												
Déchets explosifs, corrosifs, comburants, facilement inflammable ou inflammable	Autres déchets ne figurant pas dans la liste des déchets acceptés figurant en annexe																												